



## METHANOR FINANCE L'UNITE DE METHANISATION AGRICOLE A.E.D DANS L'YONNE

Paris, le 13 juin 2013

La société Méthanor annonce un investissement de 542 K€ dans l'unité de méthanisation agricole A.E.D basée à Athie dans l'Yonne. Les trois agriculteurs porteurs du projet restent majoritaires au capital.

L'investissement total se monte à plus de 4 M€, financé en partie par emprunt bancaire. Il permettra de produire plus de 4 700 MWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de près de 1 100 foyers.

L'électricité produite sera revendue à EDF dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficiera de tarifs de rachat garantis pendant 15 ans.

Par ailleurs, la chaleur produite par le cogénérateur sera utilisée pour chauffer sept habitations principales, deux poulaillers de 2000 m<sup>2</sup> et sécher le digestat. Le digestat sera utilisé sous forme de compost et d'engrais naturel, permettant ainsi l'économie de 180 T d'engrais chimiques par an.

Près de 10 000 T de déchets agricoles locaux seront retraités chaque année (fumier de volailles et de bovins, résidus de céréales, tontes de pelouses, bio-déchets...) permettant ainsi une économie de gaz à effet de serre équivalente à la pollution annuelle de 800 véhicules de tourisme.

L'unité générera un emploi direct et une estimation de dix emplois indirects.

**RETROUVER TOUTE L'INFORMATION SUR [WWW.METHANOR.FR](http://WWW.METHANOR.FR)**

**Avertissement :** le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Méthanor dans un quelconque pays dans lequel une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Méthanor aux Etats-Unis. Les actions de Méthanor ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Méthanor n'envisage pas d'enregistrer une offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public d'actions aux Etats-Unis.

**A propos de Méthanor**

Méthanor a pour objet de financer des unités de méthanisation agricole en partenariat avec des PME agricoles et de valoriser le biogaz produit.

La méthanisation agricole apporte une solution industrielle aux exigences environnementales en transformant par fermentation la matière organique en biogaz. Le biogaz est ensuite utilisé pour générer de l'électricité par combustion et pour produire de la chaleur.

L'électricité produite est revendue à EDF dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficie de tarifs de rachat garantis pendant 15 ans. Ces contrats de rachats garantis par EDF permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 ans.

Méthanor est aujourd'hui un acteur clé du financement de la méthanisation agricole en France.

Alternext, Code Isin : FR0011217710, Mnémo : ALMET

## Contacts

### **MÉTHANOR**

contact@methanor.fr

7, rue Greffulhe

75008 Paris

T : 01 40 15 61 77

**RETROUVER TOUTE L'INFORMATION SUR [WWW.METHANOR.FR](http://WWW.METHANOR.FR)**